

LE CONSEIL MUNICIPAL, suite à la circulaire préfectorale du 28 Février 1975, désigne :

- M. DEMESY André, Conseiller Municipal, électeur employeur
- M. GAILLOT Marcel, Conseiller Municipal, électeur employé
- M. DETHOREY Jean, électeur ouvrier,

pour assister le Maire pendant les opérations de révision des listes électorales du Conseil de Prud'hommes pour l'année 1976.